



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

13 MAI 2022 / Reçu



22061862

13 MAI 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0466 382 136

Nom

(en entier) : **SUSTAINABLE ANCHORAGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard du Souverain 207 bte 7.1 - 1160 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 22 mars 2022.

En date du 22 mars 2022, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de déplacer le siège social vers :

Chemin du Cyclotron 3
B-1348 Louvain-la-Neuve.

Avec effet au 20 avril 2022.

Procuration est donnée à la société ADMINCO scomm, société spécialisée dans les démarches de dépôts d'actes officiels, sise chaussée d'Aisemberg 999 à 1180 Bruxelles, représentée par Laila Mellaoui, pour signer, déposer et publier la présente résolution au Moniteur Belge et/ou d'inscription au Guichet d'entreprise et/ou auprès de toute autre autorité administrative. Cette procuration n'engage ni la société ADMINCO ni ces représentants pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société

Laila Mellaoui pour ADMINCO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).